

SANIMARIN de SFA : le partenaire idéal pour la gestion des eaux noires et la mise en conformité avec la législation

Aujourd'hui, tout navire de plaisance ou tout établissement flottant recevant du public, construit après le 1^{er} janvier 2008, accédant, pour les premiers, aux ports maritimes et fluviaux ainsi qu'aux zones de mouillage et d'équipement léger, stationnant, pour les seconds, de façon habituelle et prolongée sur le domaine public fluvial, doit être muni d'installations qui permettent soit de stocker, soit de traiter les eaux usées provenant de leurs toilettes, dites « eaux noires ».

A compter du 1^{er} janvier 2010, ces dispositions s'appliquent à l'ensemble des établissements flottants recevant du public, quelle que soit leur date de construction.

Si la mise en conformité à cette nouvelle réglementation semble d'un premier abord laborieuse, SFA, leader depuis 50 ans de solutions sanitaires sans gros travaux et spécialiste du WC marin automatique, a su anticiper les besoins du marché avec son offre SANIMARIN, qui conjugue réponses pertinentes et mise en œuvre ultra-simple.

WC marins automatiques, bidets et pompes sanitaires : les produits de la gamme SANIMARIN facilitent l'équipement sanitaire de tout type de bateaux et répondent parfaitement aux exigences de la réglementation maritime sur les eaux noires.



Neptys First Life 27 - www.neptysyachts.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - janvier 2010
en ligne sur le site : www.n-schilling.com

SANIMARIN de SFA : fiabilité, simplicité d'installation et respect de la loi du 30 décembre 2006



Conçue pour assurer, sur mer ou sur eau douce, la même aisance d'utilisation que sur terre, la gamme **Sanimarin** propose nombre de solutions de **confort** et de **sécurité** ayant l'avantage de s'implanter facilement et harmonieusement dans l'espace à aménager, qu'il s'agisse de bateaux de 20 pieds (6/7 mètres) jusqu'à ceux de grandes tailles.

Bénéficiant d'un haut niveau de performance et de fiabilité, l'installation des WC marins, bidets et pompes sanitaires Sanimarin de SFA se révèle être une opération simple et accessible à tous. Ainsi, lors du dernier salon nautique de Paris qui a eu lieu du 04 au 13 décembre 2009, était présenté aux visiteurs un montage concret d'une caisse à eaux noires couplé à un WC Sanimarin.

Visuels téléchargeables sur le site www.n-schilling.com ou sur demande

WC Sanimarin : autonomie bienvenue et confort absolu !

Equipés du **système breveté de broyage SFA**, les WC Sanimarin affichent une garantie de deux ans, preuve de leur performance et de leur robustesse.

Ils remplacent efficacement les WC à pompe manuelle pour plus de fonctionnalité. Travaillant par broyage et non pas seulement par refoulement, le système automatique Sanimarin de SFA permet **l'évacuation parfaite des effluents sanitaires dans la cuve à eaux noires, ou vers tout système d'épuration**. L'alimentation électrique du Sanimarin s'effectue à l'aide d'un boîtier électronique déportable et la connectique précablée facilite encore le raccordement.

Sanimarin de SFA bénéficie donc d'une **grande flexibilité d'installation**, liée notamment à la hauteur de relevage des cuvettes, et autorise un raccordement au-dessus mais également en-dessous du niveau de la mer, permettant un refoulement

vertical jusqu'à 3 mètres et horizontal jusqu'à 30 mètres.

Le WC Sanimarin se révèle être également d'un **entretien particulièrement aisé**. Conçu pour optimiser une maintenance facile et rapide, il garantit une utilisation durable et fiable dans le temps, en toute sérénité.

Le panneau de contrôle Sanimarin, livré en série sur l'ensemble des modèles de la gamme (à l'exception de 3 références), donne la possibilité de **contrôler**, d'un simple coup d'œil, **le niveau de la caisse à eaux noires avec alarme de niveau haut et la nécessité ou non de vider la cuve**, grâce à une connexion optionnelle à la jauge de la caisse.

Privilégiant le confort des occupants du bateau, Sanimarin de SFA s'avère être le WC marin électrique **le plus silencieux du marché**. Automatique, la chasse d'eau s'active d'une simple impulsion sur le clavier de commande.

Et parce que l'autonomie est un principe important en navigation, la gamme Sanimarin améliore la gestion de l'eau afin d'assurer l'utilisation la plus économique qui soit. Deux cycles peuvent être sélectionnés : une chasse d'eau de 1,2 l. en mode « éco », ou de 2,2 l. en mode « normal ». **Economie d'eau mais également d'électricité**, avec une très faible consommation (1,73.10-2 A.h, en 12 V) en mode « eco/cycle ».

En résumé, Sanimarin garantit une installation simple et rapide, pour une utilisation discrète et autonome au service de la navigation.

Prix public indicatif : à partir de 509 euros TTC hors pose



Pourquoi choisir Sanimarin ?

- un broyage qui permet de rendre liquide les effluents (dilacération) facilitant efficacement la vidange et la maintenance de la caisse à eaux noires ;
- la hauteur de relevage des cuvettes Sanimarin rend possible la pose d'une caisse à eaux noires à n'importe quel endroit à bord (totalement irréalisable avec un WC à pompe manuelle) ;
- un contrôle de la faible quantité d'eau consommée renforce l'autonomie de la caisse à eaux noires ;
- un contrôle permanent de la caisse grâce à un témoin d'alerte sur le clavier de commande en cas de niveau haut de la caisse à eaux noires.
- Une mise en œuvre simple, facile et sûre ;
- Une solution à prix particulièrement attractif.

Documentation et liste des points de vente sur demande à :

SANIMARIN SFA

8, rue d'Aboukir - 75002 Paris - France
Tél. : 01 44 82 39 10 - Fax : 01 44 82 39 01
N° Vert : 0 800 05 15 25
e-mail : info@sanimarin.com
site internet : www.sanimarin.com

Visuels téléchargeables sur le site www.n-schilling.com ou sur demande